

Activité : Intervenir en qualité d'équipier secouriste au VSAV**Durée : 40 heures - 5 jours****Effectif : 12****Centre de Formation : CIP / CI****Objectif du stage :****SAVOIR :**

Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures autorité d'emploi

SAVOIR-FAIRE :**➤ Prendre en charge une personne :**

- présentant une affection spécifique ou aggravation de maladie
- victime d'une atteinte circonstancielle
- présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel

➤ Assurer au sein d'une équipe :

- L'immobilisation totale ou partielle d'une personne victime d'un traumatisme du squelette, le relevage et brancardage d'une victime en vue de son transport
- Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe
- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes, des dangers environnant
- Réaliser un bilan complet et assurer sa transmission aux services appropriés

SAVOIR-ETRE :

Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime

Thèmes abordés :

- L'équipier secouriste
- Les brancardages et le transport
- L'hygiène et l'asepsie
- Les situations avec multiples victimes
- Les bilans
- Les atteintes particulières
- Les affections spécifiques
- Les troubles du comportement
- Les pansements et les bandages
- Les immobilisations
- Les relevages

TENUE : SPF1 + PRISE DE NOTES**HORAIRES : 08h00/12h00 et 13h30/17h30****Conditions d'accès :**

- Tous sapeurs-pompiers
- **Avoir validé le PSE1**
- Être déclaré apte opérationnel

VALIDATION : CERTIFICATIVE